

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3849 - JEUDI 15 OCTOBRE 2020

DIPLOMATIE

L'Unesco renforce sa coopération avec le Congo



Le président de la République Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu, le 14 octobre à Brazzaville, avec la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Audrey Azoulay. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur la coopération entre le Congo et l'agence onusienne dans divers domaines et sur la signature d'un partenariat. « J'ai eu le plaisir, lors de cette audience que m'a accordée le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso de pouvoir évoquer les champs de la coopération entre l'Unesco et la République du Congo, avec un accent très particulier sur les questions d'éducation, les enjeux liés à la réouverture des écoles, la façon de concilier le retour à l'école pour les élèves et les précautions sanitaires », a déclaré Audrey Azoulay.

Page 16

Deux ambassadeurs font leurs adieux



Komidor Njimoluh Hamadou Arrivés au terme de leur mission diplomatique au Congo, les ambassadeurs du Cameroun Komidor Njimoluh Hamadou et du Rwanda Jean Baptiste Habyalimana ont fait le 13 octobre à Brazzaville leurs adieux au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.

Éditorial **Soutien**



Jean Baptiste Habyalimana

Le diplomate camerounais a salué « l'excellence des relations entre son pays et le Congo, matérialisées par l'amitié entre les deux présidents Paul Biya et Denis Sassou N'Guesso ».

De son côté, l'ambassadeur du Rwanda, Jean Baptiste Habyalimana, estime que les quatre années passées au Congo ont permis « d'améliorer les relations entre les deux pays, les deux chefs d'Etat et de renforcer la volonté d'unir les deux peuples ». Page 16

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE 280 millions FCFA pour soutenir

Trois agences onusiennes, à savoir la FAO, le PAM et le Fida s'engagent à soutenir, à travers un programme de renforcement d'initiatives, les petits producteurs de la Bouenza pour améliorer la disponibilité de la farine de manioc dans le pays.

Financé à hauteur de 280 millions FCFA par le Fonds de coopération sud-sud, ce programme, qui a été présenté hier au ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche, Henri Djombo, fait suite à l'engagement pris par ces trois agences lors du forum sur la mécanisation et l'intensification de l'agriculture congolaise, tenu en février dernier à Amsterdam, en Hollande.



Le ministre de l'Agriculture Henri Djombo et les représentants des agences onusiennes

MOUVEMENT SPORTIF CONGOLAIS

Triste fin d'olympiade pour quatre fédérations

Le mouvement sportif congolais connaît une fin d'olympiade 2016-2020 marquée par la disparition des présidents des Fédérations du sport de travail, de la gymnastique, de l'escrime et du karaté.

A l'orée du renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales prévu pour la période du 16 au 27 novembre, les états-majors se mobilisent pour trouver des dignes successeurs à Jean Robert Massamba-Débat, François Bakana, Albert Kaya et Dominique Ondzé.

ÉDITORIAL

Soutien

ême si un tel propos risque de paraître quelque peu décalé par rapport à la réalité dans un moment comme celui que nous vivons où la pandémie de Covid-19 plombe durement leurs finances, les pays riches feraient bien d'accroître leur aide aux peuples des zones dites « émergentes » de la planète. Alors, en effet, qu'ils sont tentés de se replier sur euxmêmes pour résoudre leurs propres problèmes c'est bien du Grand Sud, autrement dit de l'Afrique, de l'Amérique Latine, de l'Asie méridionale que viendra le rebond global qui lui-même relancera leur économie malmenée par la pandémie.

Il suffit, pour s'en persuader, de prendre en considération les deux réalités suivantes qui ne relèvent pas du mythe mais sont bien concrètes :

La première est le poids humain de cette immense zone géographique qui couvre l'hémisphère sud dans son ensemble mais aussi une bonne partie de l'hémisphère nord (Afrique du nord, Sahel, Amérique centrale, Proche et Moyen-Orient, Pacifique). Plus des deux tiers des humains y vivent, dans des conditions souvent difficiles en raison du sous-développement hérité des siècles précédents, ce qui en fera à terme plus ou moins rapproché un marché aussi dynamique qu'attirant.

La deuxième réalité, toute aussi évidente pour qui veut bien regarder la vérité en face, est que l'essentiel des ressources naturelles dont dispose la planète s'y trouve rassemblé. Des richesses agricoles, aquatiques, minérales aussi considérables que variées mais qui sont aujourd'hui très largement inexploitées alors même que c'est précisément de leur mise en valeur progressive et, espérons-le, respectueuse de la nature que naîtront les principales richesses du monde à venir.

Si les nations riches ont pour deux sous de bon sens, comme on dit en langue populaire, elles doivent tout mettre en œuvre dès maintenant pour aider les nations émergentes à se développer beaucoup plus vite qu'elles n'ont pu le faire ces dernières décennies. Ceci en agissant personnellement comme le fait la Chine avec ses « nouvelles routes de la soie », mais aussi collectivement par la voie des grandes institutions internationales. Leur propre destin en dépend désormais.

 $Les\, D\'ep\^eches\, de\, Brazza ville$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mieux impliquer les industriels dans la lutte contre la pollution

L'enjeu de la protection environnementale concerne aussi bien les pouvoirs publics que les usines responsables d'émission de gaz à effet de serre et de dégradation de la nature. En République du Congo, les autorités tentent de résoudre le problème en mettant en place de nouvelles normes et les moyens de contrôle.

L'engagement du pays en matière de protection de l'environnement a été réaffirmé, le 14 octobre, à Brazzaville, par le directeur général de l'Agence congolaise de normalisation et de qualité (Aconoq), Jean Jacques Ngoko Mouyabi, à l'occasion de la journée mondiale de la normalisation. L'évènement qui est organisé par la Commission électrotechnique internationale (IEC), l'Union internationale des télécommunications et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), rend hommage aux activistes de ce domaine.

« Protéger la planète grâce aux normes », c'est le thème de cette cinquantième édition de la journée mondiale dédiée à la normalisation. En effet, la question des normes s'intéresse aux solutions techniques couvrant les activités de production, les énergies, la qualité de l'air, du sol et de l'eau. L'application efficace de ces normes contribue, d'après Jean Jacques Ngoko Mouyabi, à réduire l'impact des productions industrielles sur l'environnement, à faciliter la réutilisation de ressources naturelles et à permettre de gagner en efficacité énergétique. Au niveau international, des normes existent comme la norme ISO-14000 qui fournit des outils nécessaires aux entreprises et pouvoirs publics pour mieux gérer les problématiques environnementales et d'en évaluer les performances. « Cela offre des avantages tels que l'optimisation de l'utilisation des matières premières et des ressources naturelles ; la réduction de la consommation



Jean Jacques Ngoko Mouyabi∕Adiac

d'énergie ; l'amélioration de l'efficacité des processus ; la réduction des déchets et des coûts de rebut et l'utilisation responsable des énergies renouvelables », a signifié le directeur général de l'Aconog.

Le Congo s'est engagé dans l'élaboration des normes nationales en 2015, avec la création de son agence de normalisation et de qualité. L'agence a, par exemple, participé cette année au comité d'harmonisation des normes ISO 30500 et ISO 24521 spécifiques aux problématiques de traitement des eaux usées. Elle continue d'impulser en faveur des entreprises, l'élabo-

ration des politiques environnementales ainsi que la mise en œuvre de leurs plans de gestion.

L'atteinte de ces objectifs dépend en partie des moyens que l'État déploie sur le terrain. « Le gouvernement a la volonté et pris toutes les dispositions pour mettre en place un cadre législatif et réglementaire. Il a ensuite créé des structures techniques pour pouvoir faire ce travail sur le terrain. Evidemment, il peut y avoir des difficultés en terme de budget », a conclu Jean Jacques Ngoko Mouyabi.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné
Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service), Jean Jacques Koubemba,
Firmin Oyé

Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde: Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport: James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - / Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service) **PAO**

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice: Lydie Pongault
Secrétariat: Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice: Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs:
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces: Wilson Gakosso
Personnel et paie:
Stocks: Arcade Bikondi
Caisse principale: Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Administration des ventes: Marina Zodialho,

Commercial Brazzaville: Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville: Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ehami Sa

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE Gestion des ressources humaines : Martial

Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

FILIÈRE MANIOC

280 millions FCFA pour appuyer les petits producteurs dans la Bouenza

Le Fonds international de développement agricole (Fida) va financer un nouveau programme de renforcement d'initiatives liées à la chaîne de valeur du manioc en République du Congo. Ce projet d'une valeur de 500.000 dollars, soit 280 millions FCFA sera mis en œuvre avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM).

Ces trois institutions onusiennes ont fait savoir au ministre en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, Henri Djombo, leur engagement, lors d'une audience, le 14 octobre à Brazzaville.

Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre des engagements pris par ces trois agences lors du forum « sur la mécanisation et l'intensification de l'agriculture congolaise », tenu en février dernier, à Amsterdam, consistera à proposer aux petits producteurs des variétés de manioc résistantes aux maladies et un meilleur accès au marché. Des études sur la filière, de préférence et de définitions des normes sanitaires pour le produit est de même prévues

« Nous pensons qu'à travers cette initiative, votre pays bénéficiera du savoir-faire des partenaires chinois dans le cadre de la production et surtout de la transformation du manioc », a indiqué le représentant du Fida, Valantine Achancho, relevant que « ce projet s'inscrit comme un premier jalon d'autres initiatives qui



vont se dérouler dans le cadre du financement du Fida mais également des appuis techniques multiformes que le PAM et la FAO apporteront. »

Conscient des engagements pris lors du forum d'Amsterdam et des défis liés à l'autosuffisance Le ministre de l'Agriculture et les représentants des organismes onusiens lors de l'audience

alimentaire, le ministre de l'Agriculture espère que ce projet pilote s'exécutera dans les brefs délais.

« L'idée est que ce projet manioc soit emblématique et un modèle en termes de succès, de recherche, de qualité et de rentabilité. Nous couvrirons avant tout le marché national ensuite, nous nous positionnerons parmi les grands exportateurs de manioc », a déclaré le ministre de l'Agriculture.

« Ce sera un projet pilote. Loudima seul ne pourra pas atteindre les objectifs assignés. Il n'est pas exclu que nous créons d'autres centres de production de manioc afin de dupliquer ce projet à travers le pays », a-t-il poursuivi.

Signalons que ce programme s'inscrit également dans une logique de partenariat « sud-sud » public-privé, entre la Chine (représentée par une société privée et le centre de diffusion des techniques agricoles) et le gouvernement congolais, en prévision de la construction d'une usine de transformation du manioc au Congo.

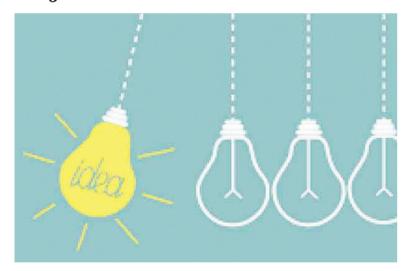
Outre ce nouveau projet au profit des petits producteurs, rappelons qu'une cinquantaine de groupements de producteurs de manioc du département de la Bouenza bénéficie déjà du projet Promanioc.

Financé à près d'un milliard FCFA par l'Union européenne et exécuté par le PAM, ce programme vise le renforcement de la chaîne de valeur artisanale du manioc au Congo.

> Lopelle Mboussa Gassia et Diaschiley Massa mba (stagiaire)

SALON AFRICAIN DES INVENTIONS ET ENTREPRISES INNOVANTES

La huitième édition s'ouvre ce jeudi à Brazzaville



lectuelle (OAPI), en partenariat avec le gouvernement congolais, l'évènement mobilise une vingtaine de pays. Il va se dérouler du 15 au 17 octobre, dans la capitale congolaise. L'objectif étant de faire connaître les meilleurs résultats de recherche-inventions et innovations technologiques permettant la création des entreprises. Le huitième salon africain des inventions et des entreprises innovantes (SAIIT) permet aussi de promouvoir les projets innovants et de nouveaux produits ou services qu'offrent les entreprises africaines. Il est placé cette an-

Initié par l'Organisation africaine de la propriété intel-

l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille public. « Propriété intellectuelle, innovation et défis sanitaires », c'est le thème de l'édition qui sera animée par une exposition des meilleures inventions et innovations et une conférence-débat de haut niveau sur les solutions endogènes aux défis sanitaires sur le continent.

née sous le parrainage de Gilbert Ondongo, ministre de

Notons que le SAIIT se tient tous les deux ans, dans l'une des capitales des dix-sept pays membres de l'OAPI.

Fiacre Kombo

GESTION DES CATASTROPHES

La CEEAC offre du matériel de travail au point focal national

La ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a remis au point focal national pour la prévention et la gestion des risques de catastrophes le matériel informatique et de communication offert par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

La cérémonie de remise du don a eu lieu, le 13 octobre, à Brazzaville à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour la gestion des risques de catastrophes.

Exprimant au nom du gouvernement toute sa gratitude au secrétariat général de la CEEAC pour ce don de matériel, la ministre a indiqué que ce don témoigne de l'intérêt que cette institution sous régionale accorde à la problématique de la prévention des risques de catastrophes dans cette partie du continent en gé néral et au Congo en particulier. « Comme vous le savez, l'Afrique centrale est particulièrement vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques et leurs corollaires d'impacts négatifs sur les populations. Cette réalité nous appelle à une prise de conscience collective et à la mise en œuvre d'actions d'envergure si nous voulons créer les conditions de notre adaptation, donc de notre survie. Cette problématique concerne toutes les parties prenantes, à savoir les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé », a déclaré la ministre. Le don de la CEEAC, composé de quatre ordinateurs portables, deux ordinateurs fixes, une imprimante à trois fonctions et deux



modems wifi avec accessoires, arrive à point nommé à l'heure où le gouvernement entend renforcer ses capacités dans la gestion des risques de catastrophes, a souligné la ministre.

Les bénéficiaires de ce don sont donc le point focal et les trois autres points focaux qui travaillent en synergie avec lui, notamment le point focal du Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale, le point focal Genre et le point focal Météorologie, à qui sont destinés trois ordinateurs portables. Le reste du matériel étant dévolu au fonctionnement du point focal national pour la prévention et la ges-

tion des risques de catastrophes. Remettant le matériel, Arlette Soudan-Nonault a déclaré : «Je veux croire que le matériel que je vous remets en ce jour où le monde célèbre la Journée internationale pour la gestion des risques de catastrophes permettra au point focal en concertation avec les autres points focaux de mieux structurer les initiatives et réponses dans le cadre de la prévention et de la gestion des risques de catastrophes. J'en appelle donc à la conscience professionnelle des utilisateurs de ce matériel que vous êtes afin d'en faire bon usage pour le bien de toute la communauté nationale. »

Bruno Okokana

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°010/DURQuaP /2020 REPUBLIQUE DU CONGO PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

N° de Prêt : BIRD 8588-CG N° de référence : CG-DURQuaP-102-SC-QC

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques-production du DAO des travaux de construction du complexe sportif de Soukissa à Brazzaville ».

2.Les services de consultant (« Services ») consistent à réaliser une étude : (i) préliminaire pour déterminer le programme et le parti d'aménagement, (ii) d'Avant-Projet Sommaire (APS) puis, (iii) d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres.

3.La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DUR-QuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références attestées de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de

Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5.Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6.Un Consultant sera choisi selon la méthode « Qualification de Consultants « QC » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7.Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8.Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 27 octobre 2020 à 13 h 00 (heures locales) Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email:cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet, BATOUNGUIDIO. -

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 1: comptable (Comptabilité Générale) **MISSIONS:**

- •Participer à la tenue de la comptabilité générale ;
- •Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations ;
- •Mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations.

PROFIL RECHERCHE:

- •Obtenir la liste des immobilisations à ventiler :
- •Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non;
- Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset »; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées;
- •Editer la liste des immobilisations acquises ; •Editer l'Etat de synthèse des immobilisations
- Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque;
 Faire le cadrage Etat de synthèse / Comp-
- tabilité sur les acquisitions ; •Faire la mise à jour des immobilisations en
- cours;
 •Faire le cadrage Etat de synthèse / Comp-
- tabilité sur les cessions; •Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre;
- •Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l'étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre :
- •Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées;
- •Autres tâches :
- •Recevoir les pièces comptables de toutes natures d'opérations à passer manuellement;
- •Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuelle-ment
- •Participer à toutes autres tâches qui vous

- serons confiées.
- -Savoir-faire
- •Savoir préparer une mission d'Audit sur les comptes...
- •Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances;
- •Connaître et avoir la pratique de la règlementation COBAC
- •Connaitre Les Normes OHADA;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- •La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage ;
- -Savoir-être:
- •Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- •Etre rigoureux et méthodique;
- •Avoir une bonne capacité de gestion ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- •Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avecune expérience d'au moins trois (03) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou d'une banque.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- -CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- -Références des deux précédents employeurs (le cas échéant) Les dossiers de candidature devront être
- envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard
- le 12 Octobre 2020 à 17h00 Aucun dossier ne sera pris en compte dépas-
- ser ce délai.
 NB: seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute poste 2: Fiscalité

MISSIONS:

- •Mettre en place une veille fiscale;
- Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils ;
- •Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes;
- •Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d'impôts.
- •Faire le contrôle comptable.

PROFIL RECHERCHE:

- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées;
- •Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers;
- •Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe ;
- •Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû;
- •Etablir et Déposer à l'Administration fiscale la DAS;
- •Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l'IS ;
- •Autres tâches:
- -Contrôler les déclarations sociales de chaque mois ;
- -Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales/Sociales et la comptabilité;
- -Participer à toutes autres tâches qui vous serons confiées.

-Savoir-faire:

- •Savoir préparer une mission d'Audit ou contrôle en fiscalité...;
- •Connaitre et avoir la pratique de la réglementation COBAC;

- •Connaitre les Normes OHADA;
- •Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes;
- Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
- •La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout

-Savoir-être:

- •Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- •Etre rigoureux et méthodique;
- •Avoir une bonne capacité de gestion;
- •Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- •Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCES

-formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avecune expérience d'au moins cinq (05) ans dans le métier au sein d'un cabinet d'expertise comptable/de fiscalité ou d'une banque;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE:

- -CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- -Références des deux précédents employeurs (le cas échéant) Les dossiers de candidature devront être
- envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus
- tard le 12 Octobre 2020 à 17h00 Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB: seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

ENSEIGNEMENT

Les élèves suivront des cours à travers « Ecole à domicile média »

La chaîne éducative, qui va assurer la continuité pédagogique, a été officiellement mise en service par la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la science, la culture (Unesco), Audrey Azoulay, le 14 octobre à Brazzaville au lycée de la Révolution où le média est installé.

Plate-forme d'hébergement et de diffusion, la chaîne « Ecole à domicile média » qui combine web, radio et télévision diffusera non seulement les cours mais aussi les émissions et documentaires éducatifs en cette période où les enseignements se font en présentiel et en distanciel, a expliqué le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, lors du lancement officiel dudit média.

Le plateau technique de cette chaîne est disposé de façon à permettre l'interactivité par webinaire.

Un studio pour la diffusion en direct et en différé où se font également des simulations et les enregistrements. « Ce média annonce une grande révolution dans la gouvernance scolaire », a indiqué le ministre Anatole Collinet Makosso.

Il a, par ailleurs, indiqué que le gouvernement a résolu de capitaliser toutes les approches expérimentées lors du confinement pour donner un sens à l'éducation non formelle



La directrice générale de l'Unesco et le ministre Collinet Makosso sur le plateau

comme dispositif devant compléter l'éducation formelle. L'approche pédagogique de « Ecole à domicile », qui privilégiait les élèves en classe d'examen, a permis à 28 556 jeunes de décrocher le baccalauréat et 55 338 à empocher le Brevet d'études du premier cycle.

« Je salue les efforts consentis par le Congo dans le maintien des apprentissages pendant les moments forts de la pandémie, la volonté de ne pas laisser tomber l'éducation », a déclaré, pour sa part, la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay.

La diplomate onusienne, en

séjour de travail à Brazzaville, a également souligné la nécessité de prendre en compte les élèves vivant dans les zones rurales, s'agissant de l'enseignement à distance.

Le schéma prévu par le ministère de l'Enseignement, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation prévoit les cours polycopiés et les cahiers d'activités à mettre à la disposition des élèves, y compris ceux qui sont dans des zones rurales de sorte à garantir une éducation de qualité à tous les enfants du pays, à en croire le ministre Anatole Collinet Makosso.

 $Rominique\, Makaya$

ŒUVRES SOCIALES

L'école primaire de Kinsoundi réhabilitée

Le Club Rotaract Djoué Doyen a réhabilité l'école primaire de Kinsoundi dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.



En arrière-plan, les bâtiments de l'école réhabilité/Adiac

La peinture, l'ardoisine des tableaux, une partie de la charpente des bâtiments et certains murs ont été refaits.

En réfectionnant l'école primaire de Kinsoundi, le Club Rotaract Djoué Doyen contribue à l'alphabétisation qui est le deuxième des objectifs du millénaire pour le développement durable . Ce Club se crée un environnement alphabétisé qui contribue directement au développement économique et social.

« L'alphabétisation et l'éducation de base sont les axes stratégiques du Rotary. Pour que le Rotaract soit lié à ces actes, nous avons réfectionné les salles de classe. Nous comptons sur l'appui des autres clubs et partenaires pour faire plus », a indiqué Stephen Anael Mickeley, président du Club Rotaract Djoué Doyen.

Le développement économique, concept qui fait référence à l'ensemble des mutations positives : techniques, démographiques, sociales, sanitaires que peut connaître une zone géographique, est également une priorité pour le Rotaract.

« En rapport avec l'axe du développement économique, nous projetons d'offrir des kits agricoles aux étudiants ; d'organiser des formations certifiantes sur les métiers du numérique au bénéfice des jeunes volontaires », a ajouté le président du Club.

Signalons que le Rotaract est un club regroupant des jeunes. Son nom vient de la contraction des termes Rotary et action. Ce club a été créé en 1968 aux États-Unis par le Rotary International.

Fortuné Ibara



AVIS DE VACANCE DE POSTE MULTIPLE

Dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau Programme de Coopération avec la République du Congo, le Bureau UNICEF du Congo-Brazzaville recrute :

01 Consultant National en protection sociale pour l'évaluation formative du système intégré de protection de l'enfant en République du Congo

Poste numéro: 534561

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

01 Consultant National en suivi et évaluation pour l'évaluation formative du système intégré de protection de l'enfant en République du Congo

Poste numéro: 534594

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

02 Consultants nationaux pour l'appui à la mise en œuvre des interventions sociales de base dans les départements de la Likouala, la Cuvette et les Plateaux

Poste numéro: 534909

Date de clôture: 17 octobre 2020 à 23h59

O1 Consultant International pour la réalisation d'Etudes sur les Enfants en situation de mobilité et victimes de traite, et sur les enfants de rue en République du Congo

Poste numéro: 534383

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

01 Consultant statisticien-démographe pour la réalisation d'Etudes sur les Enfants en situation de mobilité et victimes de traite, et sur les enfants de rue en République du Congo

Poste numéro: 534463

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

01 Consultant socio-anthropologue pour la réalisation d'Etudes sur les Enfants en situation de mobilité et victimes de traite, et sur les enfants de rue en République du Congo

Poste numéro: 534464

Date de clôture: 18 octobre 2020 à 00h00

Pour plus de détails sur les postes et les Termes de Référence complets, rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant : https://jobs.unicef.org OU, écrivez à la section des Ressources Humaines de l'UNICEF, à l'adresse : cbrrecruitment@unicef.org, en mentionnant en objet le poste concerné.

COMMENT POSTULER:

Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant :

https://jobs.unicef.org

Recherchez le numéro du poste souhaité, puis cliquez sur APPLY Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

IMPORTANT:

Les candidats doivent IMPERATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/ECG/DG/2020

POUR LA FOURNITURE & LA POSE DE DEUX ENSEIGNES LUMINEUSES DESTINEES A SON SIEGE

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la fourniture et la pose de deux enseignes lumineuses.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secretariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/10/2020 à 16 heures 00 GMT.

Fait à Brazzaville, le 13/10/2020

La Direction Générale



N° 3849 - jeudi 15 octobre 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **AFRIQUE/MONDE | 7**

AFRIQUE- FRANCE

Le CPA en quête de financements pour des projets porteurs

A l'issue d'un débat public qui a eu lieu à la fin du mois de septembre à Bordeaux, le Conseil présidentiel pour l'Afrique(CPA) a collecté des requêtes. Le Conseil est à la recherche de pistes pour faciliter l'accès aux financements.

Le Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA) doit trouver des pistes de financements à « l'entrepreneuriat de la diversité et des diasporas». Son défi : obtenir des pouvoirs publics la création d'un guichet unique pour la formation et le financement des entrepreneurs européens et africains à travers une diversité d'interlocuteurs. Des membres du CPA, membres de l'entrepreneuriat aquitain et francilien et des représentants de structures d'accompagnement ont sondé le public pour ses attentes. Cette rencontre visait à compenser l'annulation du sommet Afrique-France, prévu en juin dernier, à Bordeaux.

Pour l'Agence France entrepreneur, les 5% des 2,7 milliards d'euros alloués aux Quartiers politiques de la ville (QPV) ne permettent pas de relever les défis et d'atteindre la cible dans les 1500 QPV. Pour Abdésamad Baazizi, président d'Anje Aquitaine (Associaton nationale des jeunes entrepreneurs), ce manque d'impact est d'abord un problème d'intermédiation. Alors que l'accompagnement échappe à certains bénéficiaires potentiels. Pour Moussa Camara, président des Déterminés, il est urgent de réduire le nombre des interlocuteurs (Anje, ADIE, BPI...) et de les rendre plus visibles.

Pour le coordinateur du CPA, Wilfrid Lauriano do Rego, la densité d'entreprises est deux fois moindre dans les QPV qu'ailleurs malgré un potentiel et des besoins forts. Mais l'objectif du CPA est d'entendre toutes les populations de l'entre-deux continents et qui font des incubateurs un passage obligé. Les représentants des diasporas ont partagé leur expérience de «premières générations « en France, distincte mais problématique que celle des «quartiers». Pour recentrer la discussion autour du financement, Diana Brondel, fondatrice de Xaalys, a poussé un coup de gueule : «Marre du misérabilisme! [issue] de la diaspora, une femme noire financée majoritairement par des hommes blancs». Diane Blondel fixe l'attention sur le problème de l'accès aux capitaux, sur la difficulté de « croiser les cercles», en vue de prendre le risque de financer et garantir les porteurs de projet voulant opérer en France et en Afrique.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LES PERTES ET FLUX FINANCIERS ILLICITES EN AFRIQUE

La Cnuced exhorte les Etats à faire preuve de vigilance

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) a publié, le week-end dernier, un rapport portant sur les effets des pertes et flux financiers illicites sur le développement économique et social de l'Afrique.

Intitulé « Rapport 2020 sur le développement en Afrique », le document souligne que les flux financiers sont considérables en Afrique et ne cessent de croître. Ainsi, il est nécessaire de doter les pays africains de fonds supplémentaires pour exécuter l'agenda 2063 et atteindre les Objectifs de développement durable. Car, les conséquences économiques de ces flux constituent un enjeu de taille pour le développement dans les pays africains. Parce que, les perspectives de développement durable reposent essentiellement sur la réalisation d'investissements massifs.

L'objectif de cette enquête est, selon les initiateurs, d'encourager les Etats africains à trouver des solutions et à mettre sur pied des stratégies efficaces, afin de lutter contre l'hémorragie fiscale que ces flux illicites provoquent. Ceci, à travers le renforcement des politiques nationales, des cadres réglementaires, des infrastructures de données, des capacités institutionnelles et des ressources humaines. Car, environ onze catégories d'activités criminelles font perdre à l'Afrique plus de deux milliards de dollars de revenus chaque année.

Parmi ces activités, se trouvent entre autres, le trafic de drogues, d'armes, d'êtres humains, d'organes humains et de biens culturels, la contrefaçon, le trafic illicite d'espèces sauvages, le commerce illicite de produits de la pêche, l'exploitation forestière et minière illicite et le vol de pétrole brut. « Les pertes et les flux financiers illicites coûtent aux pays africains beaucoup de milliards de dollars par an, plus que l'aide publique au développement que le continent reçoit chaque année. Les flux financiers illicites privent nos trésors publics de ressources nécessaires au financement des dépenses de développement », indique le rapport.

Précisant l'importance de ce rapport, la Cnuced a précisé que l'expertise de cette année adopte une approche méthodologique pluridisciplinaire. Il intègre les questions de genre dans l'analyse et prend en compte la durabilité environnementale dans la conceptualisation du développement durable. Il présente, en outre, les pistes et contributions de fonds susceptibles de permettre aux pays de s'attaquer au phénomène de flux financiers illicites en Afrique.

Rock Ngassakys

MAL

Une double attaque terroriste occasionne la mort de vingt-quatre personnes

Un camp militaire situé à Sokoura, au centre du Mali, a fait l'objet d'une double attaque terroriste le 13 octobre, occasionnant la mort de douze militaires et douze civils. L'annonce a été faite par l'armée malienne.

Déplorant les attaques asymétriques contre l'armée, l'un des responsables de l'ONU a signifié que la recrudescence des actes

terroristes a fait environ cent soixante-quinze morts en six mois. « L'ennemi est connu et c'est possible de le vaincre. A défaut de gagner tout de suite cette guerre de longue haleine, nous devons être vigilants pour remporter cette victoire », a déclaré le président de la transition malienne, Bah N'Daw.

Selon l'armée malienne, les victimes de cette attaque étaient à bord d'un bus en route pour la foire hebdomadaire qui devrait avoir lieu à Bankass. Mais, du Côté des assaillants, neuf terroristes ont été tués.

« Ces actes font suite à l'enlèvement de neuf personnes, le 6 octobre. Le centre du Mali est pris dans un tourbillon de violences depuis l'apparition, en 2015, dans cette région d'un groupe jihadiste », a encore précisé l'armée malienne.

R.Ng.

PUBLI-REPORTAGE

La réunion du conseil élargie aux commissions de l'ONEC-Congo s'est tenue à Pointe-Noire

La réunion de l'Ordre national des experts comptables du Congo (ONEC-Congo) s'est déroulée à Pointe-Noire le samedi 10 octobre sous les auspices d'Henri Loundou, Patrick Michel Gamassa respectivement commissaire du gouvernement et président de l'ONEC-Congo accompagnés d'autres membres de la structure

Il ressort du communiqué final sanctionnant les travaux de ladite rencontre lu par Brice Voltaire Obami Etou, secrétaire général de l'ONEC-Congo, cinq points relatifs à leur profession à savoir:

1-Sur les experts comptables salariés : Conformément aux dispositions de la loi portant création de l'ONEC Congo à son article 21, dernier alinéa, « les experts comptables n'exerçant pas la profession comptable libérale ne peuvent niémettre les opinions indépendantes sur les états financiers ni accepter les travaux réservés aux experts comptables libéraux ». Par conséquent, le conseil les invite à se conformer aux dispositions précitées. 2-Sur les experts comptables agréés par

la Cour d'appel : Les experts comptables qui ont des agréments de la Cour d'appel doivent au préalable s'inscrire à l'Ordre des experts comptables avant d'exercer

au préalable s'inscrire à l'Ordre des experts comptables avant d'exercer leurs fonctions conformément aux dispositions de l'article 695 DSCGIE qui dispose que : « Lorsqu'il existe un Ordre des experts-comptables dans l'Etat partie du siège de la société, objet du contrôle, seuls les experts-comptables inscrits au tableau de l'Ordre peuvent exercer les fonctions de commissaires

aux comptes ». 3-Sur l'exercice illégal de la profession - En dépit d'une infraction temporaire ou définitive d'exercer ;

-Sans une police d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité. mément aux lois et règlement qui régissent l'ONEC-Congo.

« La nomination par le président de la République de l'expert-comptable Ludovic Ngatsé, en tant que ministre délégué



d'expert-comptable:

L'article 35 de la loi portant création de l'Ordre des experts comptables au Congo dispose que : « sans préjudice des dispositions du règlement n° 11/01-UEAC-027-CM-0 du 5 décembre 2001 approuvant le statut des professionnels libéraux de la comptabilité, exerce illégalement la profession comptable libérale, toute personne qui pratique la profession en infraction aux dispositions de la présente loi, notamment en exercant :

- -Sans être inscrite au tableau de l'ONEC-Congo;
- Sous un pseudonyme ou en offrant de l'aide à toute personne non habilitée à exercer;

Tout contrevenant s'expose à des fermetures forcées par mandatement d'huissier voire des poursuites judiciaires.

Lors de l'ouverture des travaux de cette réunion, M. Henri Loundou a rappelé que le conseil a la mission délicate de faire démarrer les activités de l'Ordre au Congo, de poser les jalons d'une profession qui exige éthique et probité. Le dynamisme et le professionnalisme des membres contribueront à rassurer non seulement les plus jeunes qui sont appelés à rejoindre les membres de cette structure dans la profession mais aussi le gouvernement de la République qui accompagnera cette organisation confor-

auprès du ministre des finances et du budget, chargé du budget, dénote de l'intérêt et de la confiance des hautes autorités en la capacité des experts-comptables à contribuer à arrimer les comptes publics congolais vers une gestion plus proche de celle du secteur privé, en termes de gestion axée sur les résultats et de reddition de ces comptes. Je vous apporte ici le message de soutien à la profession du ministre délégué chargé du budget, mais qui insiste cependant sur le respect des règles qui régissent votre Ordre, sur le respect de la déontologie et de l'éthique », a-t-il souligné.

HUMOUR

Digital comedy show lance un concours au profit de jeunes talents congolais

« Digital comedy show » initié par Canal+ Congo, en collaboration avec des professionnels de l'humour congolais, invite les jeunes passionnés d'humour à postuler pour le concours qu'il vient d'initier. Plusieurs opportunités réservées aux participants, afin de donner à l'humour congolais un tout nouveau visage.

Lancé en septembre sur la plateforme Facebook pour palier l'absence de spectacles entraînée par la pandémie de Covid-19, le « Digital comedy show » a renoué avec ses rencontres du week-end pour amuser les internautes.

Au cours du spectacle organisé le dimanche dernier, l'un des intervenants, le comédien Juste Parfait, a annoncé la tenue d'un concours dans les prochains jours dans le but de déceler de nombreux humoristes manquant de visibilité ou encore ceux qui sont passionnés et souhaitent, par conséquent, approfondir leur talent dans ce domaine.

« Le concours Digital comedy show by Canal+ est une compétition qui se tiendra uniquement en ligne. Le concours est ouvert tant aux professionnels du métier, qu'à ceux qui regorgent de potentialités pour faire rire les gens autour d'eux. Le concours a pour but de faire décoller de grandes carrières », a détaillé



Juste Parfait.

A en croire ses propos, de nombreux jeunes ont du talent mais n'osent pas le faire valoir par crainte d'affronter le public et cette initiative est une manière

NAYO ma Famille.

IGO mon Pays

pour eux de briser les barrières et surmonter leur peur, pour un début dans l'univers de l'humour. Pour postuler, chaque candidat doit au préalable enregistrer un sketch de 30 secondes avec son

téléphone et l'envoyer aux organisateurs par WhatsApp, avant le 18 octobre.

Ensuite, les candidats sélectionnés s'affronteront à travers des duels organisés et diffusés uniquement sur la toile et les résultats dépendront de l'avis du jury et des internautes.

Au terme de ces affrontements, les vainqueurs se verront offerts de nombreuses opportunités. Réagissant lors du vif de l'émission, Djaust Pounga, humoriste professionnel congolais, a félicité le projet et estimé qu'il était temps de faire valoir une nouvelle vague de talents locaux. « Cette initiative vient une fois de plus prouver que la culture est un grand facteur de développement que nombreux ignorent encore », a-t-il ajouté.

Initié par Canal+ Congo sur la toile, Digital comedy show est un plateau d'humour qui accueille à chaque occasion deux humoristes pour permettre aux professionnels de cet art de s'exprimer à distance. Pour sa première édition, tenue le 2 août, le rendez-vous avait mis à l'honneur Weilfar Kaya et Juste Parfait.

Merveille Atipo



sourcemayo.net

IN MEMORIAM

15 octobre 2018 - 15 octobre 2020 Voici deux ans que tu nous as quitté.

A l'occasion du triste anniversaire du décès de notre très cher bien aimé époux, père et grandpère, le général Jean-Jacques Morlendé Ayaogningat, la veuve Antoinette Morlendé Ayaogningat, les enfants et la famille, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Ton souvenir est resté à jamais gravé dans nos cœurs, nous continuerons à honorer ta mémoire pour toujours.

Repose en paix.



Voici 40 jours que Mme Mosseli, née Likondo clémentine était arrachée à l'affection des siens. En ce triste jours, les enfants Mosseli et petis fils, gardent une pensée pieuse pour sa mémoire et prient tous ceux qui l'ont connue de partagerson souvenir. Maman clé! invisible à nos yeux mais présente dans nos cœur!.





17 Octobre 2010-17 octobre 2020, voici 10 ans que le seigneur a rappelé à lui son servant antoine marcel Mosseli. A l'occasion de cette date commémorative, Mr Mosseli marcel héritier, Mme Mouelet patricia, Mme Ngaba lydia, Mme Mokoko tania, Mme Morabandza immaculé, Mosseli natacha, Mosseli phryda, Mosseli ébalé et petit fils. Invitent tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire et d'être en communion de prière avec la famille.

Ta marcel, que ton âme repose en paix.

N° 3849 - jeudi 15 octobre 2020 LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE CULTURE/SPORTS | 9

VERNISSAGE

« Utopicus », une collection d'œuvres d'art à la croisée du réel et de l'imaginaire

L'artiste peintre congolais, Jordy Kissy Moussa, expose à l'Institut français du Congo (IFC) depuis fin septembre. Dénomée « Utopicus », l'exposition de peintures, installations et dessins, entrevoit le monde sous un autre angle dans le but de réinventer la société et transcender les évidences.

Après avoir exprimé ses peurs dans la série « Inter-Emotion », Jordy Kissy Moussa les combat désormais à travers « Utopicus » tiré du terme « utopie » qui désigne ce qui relève de l'illusion. Cette exposition brouille les frontières entre le réel et l'imaginaire, le présent et le futur. La collection compte au total dix-huit tableaux, aux attributs singuliers les uns des autres.

Muni des pinceaux, stylos, cravons, bombes acryliques et encres de Chine, c'est sur des toiles et papiers que Jordy Akissy Moussa expose des réalités incroyables et matérialise le monde qui tourne dans son cerveau déréglé du visible. Avec « Utopicus », l'artiste nous enseigne que l'avenir ne se conjugue pas au futur simple, tant l'incertitude et la peur scandent son cœur, les interrogations bousculent son crâne. Pour lui, aucun rêve n'est trop grand et aucune vérité n'est absolue. « A nos yeux, aucun objectif n'est inatteignable, aucune barrière infranchissable, aucune vérité irréfutable. Certes, le futur est une femme au visage



Quelques tableaux de la collection « Utopicus » exposés dans le hall de l'IFC/Adiac

masqué, donc incertain d'en faire un portrait. C'est pourquoi on le nourrit de notre amour, tout cet amour qu'on porte pour la fiction. On explore tous les champs, les contours de notre vision. On installe le doute en plein cœur de la certitude. On bâtit notre utopie : Utopicus », slamait Black Panther, lors du vernissage de l'exposition, comme pour décrire l'univers du peintre congolais. Artiste surréaliste, Jordy a le sens du détail et s'inspire de ses rêves pour proposer des œuvres qui poussent loin la réflexion du grand public. Cette exposition présente notamment avec dextérité une humanité et une Afrique différentes. Une humanité consciente de son histoire, qui place l'art au cœur de la vie et qui cultive l'amour de la fiction pour transcender les craintes.

On s'en aperçoit clairement à travers trois tableaux de la collection où le peintre congolais montre trois hommes noirs, avec des chaînes en fer autour du cou, comme pour montrer d'où vient l'Afrique et quoique cela fasse mal, l'esclavagisme fera toujours partie de l'histoire du peuple noir. Le tableau « Träncënd boy : always get up » s'inscrit également dans cette lancée. Réalisée en acrylique et

spray sur toile cartonnée, l'œuvre met en exergue un jeune homme combattu mais qui ne s'avoue pas vaincu.

Un autre fait qui ne passe pas inaperçu pour le spectateur, c'est que la quasi-totalité des personnages de cette collection d'œuvre d'art sont des hommes à la peau noire, en apparence forts et grands de tailles. Un choix pas du tout anodin. Pour cette collection, Jordy Kissy a combiné plusieurs couleurs, tout en ne s'éloignant pas des teintes phares de sa palette, à savoir le noir et le blanc et le marron.

Découvert par les ateliers Sahm il y'a quelques années, Jordy Kissy Moussa est l'un des plus grands artistes contemporains congolais chez qui la résilience coexiste avec le besoin, irrésistible et nécessaire, d'inventer le monde. Cela se traduit notamment par l'omniprésence sur ses tableaux de la notion de mesure, du temps et de la réflexion. Notons que l'exposition « Utopicus » est ouvert au public jusqu'au 26 octobre dans le hall de l'IFC.

Merveille Atipo

GALERIE-MUSÉE DU BASSIN DU CONGO

Un partenariat en vue avec l'association Bantu culture

Le président de l'association Bantu culture, Cherel Otsamigui, a annoncé cette nouvelle à l'issue de leur visite à la galerie-musée du bassin du Congo.



Une vue d'ensemble à l'issue de la visite (crédit photo/ADdiac)

L'une des missions de l'association Bantu culture qui a opté pour l'accompagnement de l'État dans le domaine culturel est de promouvoir les sites d'exposition des œuvres patrimoniales bantu. C'est dans ce contexte que les membres de cette association, accompagnés de leur président, ont décidé de visiter les lieux culturels bantous. Il s'agit du Musée national, de l'École de peinture de Poto-Poto et la Galerie-musée du bassin du Congo.

« Je suis très content de savoir tout ce qui constitue l'histoire du patrimoine culturel bantu. Grande est notre joie avec les amis de Bantu culture d'être impressionnés par les œuvres des jeunes de Art Kintuadi, des tableaux, de la sculpture bantoue. Je suis très impressionné par ce patrimoine culturel bantu. Nous visons de travailler en collaboration avec la Galerie musée du bassin du Congo », a déclaré le président de l'association Bantu culture à l'issue de la visite.

Ajoutant en ce qui concerne leur politique d'accompagner l'État dans le domaine de la culture, qu'ils vont organiser une exposition d'art contemporain, le 17 novembre prochain au Centre national de radio et de télévision (CNRTV). L'exposition portera sur les portraits des six présidents de la République du Congo, les anciens et l'actuel.

Jonathan Mobassi, chef de service de la Galerie-musée du bassin du Congo, a, au nom de la structure, loué l'initiative de l'association Bantu culture. « Nous sommes contents de partager avec une association qui a pour but de militer pour la promotion de la culture bantoue. Au niveau de la Galerie-musée du bassin du Congo, nous faisons la promotion de la culture bantoue. Nous comptons accompagner les jeunes qui ont décidé de valoriser les cultures que nous avons ici. »

Jonathan Mobassi a invité tous ceux qui ont la charge de promouvoir les activités culturelles (les institutions publiques et les opérateurs culturels privés) à accompagner l'initiative de ces jeunes. « Ce groupe est une association des bantous, et les bantous on les trouve partout. Déjà au niveau de ce musée nous parlons du kiébé-kiébé qui est une culture bantoue, une danse pratiquée dans trois départements, et qui est même aujourd'hui présente dans les pays latinos. C'est déjà une très bonne chose pour nous, c'est notre fierté », a fait savoir Jonathan Mobassi.

Bruno Okokana

MOUVEMENT SPORTIF CONGOLAIS

Triste fin d'olympiade pour quatre fédérations

Le sport congolais vit actuellement une olympiade 2016-2020 difficile avec notamment la disparition de quatre présidents des fédérations en exercice au cours de cette année. Un triste record.

Jean Robert Raphaël Massamba-Débat, François Bakana, Albert Kaya et Dominique Ondzé respectivement présidents des fédérations congolaises du sport de travail, de la gymnastique, de l'escrime et du karaté et arts martiaux affinitaires, tous élus en 2016 pour un mandat de quatre ans, n'ont pas pu assumer leur mandat jusqu'à terme. Ils ont tiré leur révérence en plein exercice de leurs fonctions.

C'est donc les premiers vice-présidents qui défendront leur bilan lors du renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales annoncé pour la période du 16 au 27 novembre, selon la note du ministère des Sports et de l'Education physique. Les états-majors se mobilisent déjà pour trouver aux pratiquants des disciplines concernées des dignes successeurs, capables de poursuivre l'œuvre ou de faire mieux que les dirigeants décédés.

Décédé le 6 octobre à l'âge de 67 ans Jean Robert Raphael Massamba-Débat avait réussi à soigner l'image de la Fédération congolaise du sport de travail. Sa vision à la tête de cette fédération lui a valu quelques distinctions. La FCST a été désignée meilleure fédération qui avait le meilleur programme d'Afrique de l'année 2018 par l'Organisation du sport de travail africain. En 2019, la même organisation l'a élevé parmi les meilleurs dirigeants. Jean Robert Raphael Massamba-Débat avait fait le pari de développer le partenariat avec les organisations du sport de travail.

François Bakana, le président de la Fédération congolaise de gymnastique décédé le 5 février de cette année à l'âge de 60 ans, a bien vendu la gymnastique congolaise au niveau national et international. Sous sa direction, les Diables rouges ont obtenu 43 médailles dont cinq en or gagnées respectivement lors des 11e jeux africains de Brazzaville en 2015 et des championnats d'Afrique de gymnastique aérobic organisés en septembre 2018 à Brazzaville. Outre les médailles d'or, les gymnastes congolais ont glané sous sa présidence dix-neuf médailles en argent et dix-neuf autres de bronze.

Avec Dominique Ondzé à la tête de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, le Congo a décroché ses deux premières médailles d'or aux Jeux africains de Brazzaville en 2015 par le truchement d'Innocent Okemba et Dualde Malonga. Le Congo par le biais de Nardy Bikoka Mbako a été deux fois médaillés d'or aux championnats d'Afrique de karaté respectivement en 2014 à Dakar au Sénégal et en 2018 à Yaoundé au Cameroun. Dominique Ondzé est décédé le 2 janvier 2020. Pour l'instant seul Séraphin Dion a annoncé sa candidature pour la succession de Me Doukaye. Louis Ondongo qui assure l'intérim pourrait être son challenger.

Albert Nkaya, le président de la Fédération congolaise d'escrime, décédé également le 19 janvier 2020, n'a pas réalisé les mêmes résultats que les précédents. Il a toutefois eu le mérite de poser les bases du développement de la discipline au Congo. Les escrimeurs congolais, rappelons-le, avaient participé aux 11e Jeux africains de Brazzaville en 2015.

James Golden Eloué

I.EOI MONITORING: PUBLICATION PAGE

La Représentation du Programme Alimentaire au Congo Brazzaville lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un ou plusieurs prestataires chargés de conduire des enquêtes d'évaluation de projets humanitaires et de développement.

Les ONGs et autres structures intéressées à répondre à cet avis à manifestation sont priées d'attacher toutes les pièces justificatives demandées expressément ainsi que les permis et agrément qui autorisent leur présence localement.

L'éligibilité à participer à l'appel d'offres proposé sera déterminée sur la base d'années d'expérience particulièrement dans les domaines thématiques clés du PAM, à savoir, la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation et la résilience, de la connaissance du contexte du pays, de l'expérience de travail avec les Agences des Nations Unies, les entités gouvernementales à tous les niveaux.

Les dossiers complets de manifestation d'intérêt portant indication PAM-BZV/00115/2020 devront être envoyés à l'adresse suivante: brazzaville.procurement@wfp.org ou dans la boite à soumission installée dans l'enceinte de la guerite PAM à Brazzaville au plus tard le 20 octobre 2020 à 17 heures, heure de Brazzaville.

Le PAM se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à manifestation d'intérêt sans préjudice. Les candidats pourront accéder aux éléments d'informations auxquels fait référence l'appel à manifestation d'intérêt en contactant le service d'approvisionnement du PAM au Congo à l'adresse e-mail suivante: brazzaville.procurement@wfp.org.

II.EOI usine de transformation du manioc en farine enrichie à Loudima : PUBLICATION PAGE

La Représentation du Programme Alimentaire au Congo Brazzaville lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un ou plusieurs prestataires chargés de conduire une étude pertinente de marché prélude à l'installation à Loudima d'une usine de transformation du manioc en farine enrichie. Le PAM invite donc toutes les institutions qualifiées intéressées qui sont officiellement enregistrées et autorisées conformément aux lois de la Républiques du Congo de lui transmettre au plus tard le 20 octobre 2020 à 16h , une offre comprenant:

•Une proposition technique et opérationnelle contenant une lettre de motivation présentant les qualifications ou avantages comparatifs (Nombre d'années d'expériences en la matière, nombre d'études antérieures validées, dossier fiscal complet en cours de validité, etc.) qui reflètent son parcours et son aptitude à accomplir la mission, une esquisse de méthodologie de travail, une liste du personnel essentiel avec leurs qualifications respectives;

•Une proposition financière présentant les différents postes de dépenses et leurs coûts respectifs, un dossier fiscal complet en cours de validité.

NÉCROLOGIE



Les familles Morapenda et Nkodia, la veuve Morapenda née Nkodia
Gaétine, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur enfant l'adjudant-chef de police
Morapenda Matthieu Joao, survenu le dimanche 4 octobre 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 bis de la rue 5 Février, derrière la gare ferroviaire non loin de l'église Chapelle des Vainqueurs à Poto-Poto. L'inhumation aura lieu lundi 19 octobre 2020.

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville et famille informent les amis et connaissances du décès de Mme Mafimba née Iboko Obambo Mokanga Edwige, le 22 septembre à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Dahomey à Poto-Pot o (arrêt Mucodec, avenue de France).
L'inhumation aura lieu le vendredi 15 octobre à

Bouka.





Les deux propositions seront soumises sous pli fermé et séparé portant l'indication suivante PAM-BZV/00108/2020 dans la boite à soumission installée dans l'enceinte de la guerite PAM Brazzaville.

Une proposition financière présentant les différents postes de dépenses et leurs coûts respectifs.

L'enveloppe extérieure doit porter l'indication suivante : PAM-BZV/00108/2020

Si l'enveloppe extérieure n'est pas bien scellée et non marquée comme exigé, le PAM n'assumera aucune responsabilité en cas de perte ou d'ouverture prématurée des offres.

Les enveloppes intérieures soumises sous pli fermé et séparé doivent porter clairement les informations suivantes :

•Offre technique: BZV/00108/2020 •Offre financiere: BZV/00108/2020

Le PAM se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à manifestation d'intérêt sans préjudice. Les candidats pour-ront accéder aux éléments d'informations auxquels fait référence l'appel à manifestation d'intérêt en contactant le service d'approvisionnement du PAM au Congo à l'adresse e-mail suivante: brazzaville.procurement@wfp.org.

III.EOI sur l'analyse des impacts environnementaux et sociaux / PUBLICATION PAGE

La Représentation du Programme Alimentaire au Congo Braz-

zaville lance un Avis à Manifestation d'Intérêt pour la sélection d'un ou plusieurs prestataires ayant la capacité de conduire une étude pertinente sur l'analyse des impacts environnementaux et sociaux, prélude à l'installation à Loudima d'une usine de transformation du manioc en farine enrichie.

L'objectif principal de cette analyse des impacts environnementaux et sociaux portera sur :

- L'identification des liens clés entre la pauvreté rurale et la gestion environnementale, en évaluant les impacts potentiels du projet dans le district de Loudima, y compris la base de ressources naturelles et sur la santé et les moyens de subsistance dans la zone du projet;
- L'Exploration et l'identification des principales options et alternatives à la conception du projet qui permettraient de faire progresser la durabilité environnementale et sociale tout en atténuant les effets potentiellement négatifs sur l'environnement et les bénéficiaires ;
- L'identification des incertitudes concernant les changements de l'environnement et les conflits sociaux et économiques potentiels et la recommandation de possibilités clés pour influencer le soutien du FIDA en faveur de la durabilité environnementale et du développement intelligent face au climat. Le PAM invite donc toutes les institutions qualifiées intéressées qui sont officiellement enregistrées et autorisées conformément aux lois de la Républiques du Congo de lui transmettre au plus tard le 20 octobre 2020 à 16h, une offre comprenant
- •Une proposition technique et opérationnelle contenant une lettre de motivation présentant les qualifications ou avantages comparatifs (Nombre d'années d'expériences en la matière, nombre d'études antérieures validées, dossier fiscal complet en cours de validité, etc.) qui reflètent son parcours et son aptitude à accomplir la mission, une esquisse de méthodologie de travail, une liste du personnel essentiel avec leurs qualifications respectives;
- •Une proposition financière présentant les différents postes de dépenses et leurs coûts respectifs, un dossier fiscal complet en cours de validité.

Les deux propositions seront soumises sous pli fermé et séparé portant l'indication suivante PAM-BZV/00109/2020 dans la boite à soumission installée dans l'enceinte de la guerite PAM Brazzaville.

Une proposition financière présentant les différents postes de dépenses et leurs coûts respectifs.

L'enveloppe extérieure doit porter l'indication suivante : PAM-BZV/00109/2020

Si l'enveloppe extérieure n'est pas bien scellée et non marquée comme exigé, le PAM n'assumera aucune responsabilité en cas de perte ou d'ouverture prématurée des offres. Les enveloppes intérieures soumises sous pli fermé et séparé doivent porter clairement les informations suivantes :

•Offre technique: BZV/00109/2020 •Offre financiere: BZV/00109/2020

Le PAM se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à manifestation d'intérêt sans préjudice. Les candidats pourront accéder aux éléments d'informations auxquels fait référence l'appel à manifestation d'intérêt en



PRÉSIDENCE

Félix Tshisekedi reçoit les présidents des deux chambres du Parlement

Les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, Alexis Thambwe Mwamba et Jeanine Mabunda, ont rencontré, le 13 octobre, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à la Cité de l'Union africaine (UA).



Alexis Thambwe Mwamba et Jeanine Mabunda ont à la sortie de l'audience déclaré avoir devisé avec le président de la République autour de la question de la Cour constitutionnelle, sans trop dévoiler les contours de leurs discussions.« Nous avons voulu échanger avec le président de la République sur les questions qui concernent la Cour constitutionnelle. Nous avons débattu la question de manière tout à fait sincère et il nous a fait part de ses sentiments. Nous allons nous retrouver encore prochainement à ce sujet », a indiqué le président de la Chambre haute, Alexis Thambwe Mwamba visiblement réservé face à des journalistes qui cherchaient vainement à lui tirer le vers du nez. Et de lâcher, de manière furtive, sans trop de détails : « Nous avons simplement dit au président de la République que nous sommes attachés aux textes ».

Abondant dans le même sens, la speakerine de la chambre basse, Jeanine Mabunda, a indiqué qu'il était de leur devoir d'édifier le chef de l'Etat sur la perception qu'ils ont en rapport avec certains sujets touchant à la vie des institutions. C'est notamment le cas du rôle des assemblées législatives qui, a-t-elle dit, est

Jeanine Mabunda et Alexis Thambwe Mwamba de produire les lois et d'effectuer un contrôle parlementaire. « Nous pensons que notre lecture peut enrichir la façon de voir les choses », a-t-elle ajouté tout en martelant sur le fait que l'attachement aux textes demeure un principe fondamental du Parlement. Il est à noter que cette audience s'inscrit dans le cadre des relations interinstitutionnelles dont les présidents des deux chambres font leur cheval de bataille. « Il faut laisser la primeur de nos entretiens qui vont se poursuivre à ceux qui nous ont reçus aujourd'hui », a conclu Jeanine Mabunda

 $A lain\, Diasso$

ENJEUX DE L'HEURE

La police empêche une marche de Lamuka à Kinshasa

Initié pour dire non à l'installation du bourgmestre à Minembwe, la marche projetée par Martin Fayulu, le 14 octobre, à Kinshasa n'a pas eu lieu, la police ayant décidé d'appliquer la consigne de l'autorité urbaine qui l'avait interdite la veille.

Matinée très mouvementée pour le leader de l'Engagement pour la citovenneté et le développement (Ecidé) et candidat malheureux à la présidentielle de décembre 2018. Alors qu'ils tentaient de marcher après leur regroupement à la place de l'Echangeur de Limete, Martin Fayulu et ses partisans en ont été dissuadés par les forces de l'ordre qui ont déployé un dispositif sécuritaire pour les empêcher de manifester. Le commissaire provincial de la police/ville de Kinshasa, le général Svlvano Kasongo, a tenu à faire respecter la consigne du gouverneur de la ville qui n'a pas daigné autoriser ladite marche. Faisant fi de ce refus de l'autorité urbaine, Martin Favulu et ses militants ont tout de même investi la rue le 14 octobre.

A peine qu'ils ont entamé leur marche que la police est intervenue pour disperser les manifestants. Dans la foulée, des gaz lacrymogènes ont été lancés. Certains militants ont été brièvement interpellés et d'autres blessés. Pour empêcher leur progression, la police a immobilisé la jeep de Martin Fayulu en crevant les pneus. Ce qui a rajouté à la confusion au point de perturber le trafic sur le boulevard Lumumba. « Si vous allez me tuer pour le Congo, tuez-moi », vociférait le nouveau coordonnateur de Lamuka devant des policiers qui tentaient de lui faire la morale. Le leader de l'Ecidé n'a pas voulu obtempérer à la proposition de la police qui voulait le reconduire à son domicile à bord d'un autre véhicule sous escorte, exigeant la réparation pure et simple de ses pneus pour qu'il retourne chez lui. Ce qui fut fait. En effet, la police a pris en charge les frais d'achat des nouveaux pneus et procédé, séance tenante, au remplacement de ceux qui avaient été crevés. C'est en début d'après-midi que le chantre de la vérité des urnes a quitté le sous-commissariat de la 17e rue de la commune de Limete où il s'était retranché pour rentrer chez lui. C'est sur ces entrefaites qu'a pris fin la marche de Lamuka, laquelle marche a été étouffée dans l'œuf suite à l'intransigeance de la police.

Rappelons que Martin Fayulu avait appelé à manifester pour dénoncer ce qu'il appelle « projet de balkanisation du pays » et exiger la mise en place d'un tribunal pénal international pour juger les crimes graves commis en RDC. L'autorité urbaine avait, la veille, interdit ladite marche qui était vidé de tout son sens après que le Chef d'Etat ait décidé la surséance du processus d'érection de Minembwse en commune rurale.

A.D.







BANQUE

La liquidation forcée de la Biac après une série d'échecs

Placée sous la gestion administrative de la Banque centrale du Congo (BCC) depuis le 30 mai 2016, la troisième banque du pays sera bien dissoute faute de résultats probants des différentes tentatives de relance de l'institut bancaire. Dix ans après, le processus de liquidation forcée est bien engagé avec une promesse de la BCC d'honorer les engagements de la banque

Depuis le samedi 10 octobre, la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac) est placée en processus de liquidation forcée, allant de la surveillance rapprochée à la nomination d'un comité d'administration provisoire en passant par le plan de redressement et la désignation d'un représentant provisoire. Il s'agit d'un parcours normal pour une banque commerciale déclarée en faillite, renseigne les experts de la BCC. En effet, la dernière stratégie de la BCC a été d'installer un comité d'administration provisoire en 2016 pour assurer les affaires courantes et explorer d'autres schémas de sortie de crise après les échecs à répétition. Forcée d'abandonner les commandes, l'équipe dirigeante de la Biac espérait revenir à la manœuvre après de cent quatrevingt jours de la gestion de la banque par la BCC. Théoriquement, la loi bancaire ne prévoit pas une extension à l'infini de la mise sous gestion administrative. Faute de repreneur et d'injection de capitaux frais, la seule option qui allait se dégager pour l'institut d'émission était de prévoir les liquidations forcées. Dans une liquidation à l'amiable, l'avantage pour les actionnaires est la proposition du liquidateur et du commissaire au compte. Malheureusement, cette crise va s'étendre jusqu'à l'annonce de la décision de la BCC le 10 octobre, soit près de quatre ans après l'installation du comité provisoire. Le point culminant du conflit opposant ouvertement la BCC à la famille Blattner, l'actionnaire majoritaire, est sans aucun doute la plainte au Tribunal de commerce de Kinshasa/Gombe contre la BCC.

Mais que représente encore la Biac ? En 2016, l'on estimait le dépôt, donc le passif, à environ cent quatre-vingt-dix millions de dollars. Par ailleurs, comme valeur de la banque, il y a notamment les crédits en faveur de ses clients à hauteur de deux cent quarante millions de dollars. A cela, il faut ajouter les actifs immobiliers estimés à quarante millions de dollars. Théoriquement, la liquidation devrait se passer sans grands heurts au regard des derniers chiffres. La correspondance de la BCC fait état de la nomination d'un liquidateur, le Groupement A.G.L., en l'occurrence AB Legal Van Cutsem-Global Business and consulting (GBC Sarl) – Lubala & Associés SCRL. La décision de dissoudre ne faisait l'ombre d'aucun doute depuis sa mise sous gestion administrative. Du côté de la BCC, l'on se veut tout de même rassurant en confirmant une issue heureuse à tous les clients, travailleurs et autres créanciers. «Toutes les parties prenantes rentreront dans leurs droits. Les déposants comme les employés de cette banque en faillite doivent avoir leur apaisement, car toutes leurs questions trouveront de réponse », a conclu le gouverneur de la BCC, Déogratias Mutombo Mwana Nyembo. Une affaire à suivre

 ${\it Laurent Essolomwa}$

FORMATION

Equity Bank s'investit dans l'éducation financière de ses clients

La banque vient de s'engager dans une nouvelle voie, celle de l'éducation financière en faveur de la population congolaise.

La démarche innovante, qui fait partie intégrante de ses nobles missions en tant qu'une structure bancaire de pointe, s'inscrit dans une nouvelle dynamique orientée vers l'éducation financière des populations vulnérables incluant des jeunes et des femmes à l'entrepreneuriat. C'est ce que rapporte un communiqué d'Equity Bank Congo parvenu le mardi 13 octobre au Courrier de Kinshasa.

Concrètement, la démarche consiste en la diffusion à partir du 15 octobre des feuilletons et des magazines sur l'éducation financière. Des radios communautaires seront mises à contribution selon leurs provinces d'implantation. Il s'agit, entre autres, de l'Equateur (Radio soleil couchant), du Haut-Katanga (radio Phoenix université), de Kinshasa (radio Munku), du Kongo central (radio Vuvu Kieto), du Nord-Kivu (radio soleil FM, radio Racou), du Sud-Kivu (radio communautaire Kalinga, radio communautaire de Kalehe, radio communautaire Bubandano) et du Sud Ubangi (radio liberté). L'objectif visé par cette action, à en croire les responsables d'Equity Bank, est d'apporter à la population congolaise « une bonne connaissance des services bancaires, qui, une fois acquise, permettra aux bénéficiaires de prendre des décisions personnelles ou professionnelles sur la maîtrise de l'argent en termes de dépense ou d'investissement ». En synergie avec ses partenaires FSD Africa et la fondation MasterCard. Equity Bank offre là une belle opportunité aux Congolais qui, à l'occasion, seront amenés à adopter de bonnes habitudes dans les affaires tout en améliorant leur sécurité financière. Au-delà de la vulgarisation des services financiers inclusifs offerts à la clientèle, ce nouveau service lui garantit une certaine une autonomie sociale et économique.

Autant dire qu'Equity Bank vient, à travers cette action, de prendre une longueur d'avance sur ses concurrents avec, à la clé, l'acquisition de nouveaux clients et de nouveaux agents bancaires. Il est à noter que cette formation sur l'éducation financière se déroulera notamment en salles dans les milieux ruraux. « Mbongo ekobenda Mbongo », telle est la dénomination générique de toutes ces formations qui seront relayées sur des radios communautaires.

 $A lain\, Diasso$

MBANDAKA

Le gouvernement évalue le niveau de la riposte à la covid-19 et Ebola

En séjour de travail dernièrement à Mbandaka dans la province de l'Equateur, le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, a présidé trois réunions successives sur la riposte à la covid-19 et à Ebola.

La première réunion, présidée en présence des incidents managers national et provincial de la riposte à la covid-19 et la maladie à virus Ebola, ainsi que du représentant de l'Organisation mondiale de la santé en République démocratique du Congo et de quelques agents de la riposte dans cette pro vince, était extraordinaire et a tourné autour de trois points, à savoir l'évolution de la situation épidémiologique de la covid-19 et de la maladie à virus Ebola, les deux épidémies qui affectent la province de l'Equateur, l'encouragement et l'exhortation du ministre de la Santé aux équipes de terrain et la problématique de la paie des agents de la riposte dans cette province.

Aussitôt après, il a rencontré personnellement l'Incident manager national de



la riposte à la covid-19 et la maladie à virus Ebola avant de présidé la deuxième réunion qui a consisté à la présentation de la délégation du niveau national venue de Kinshasa pour appuyer la province de l'Equateur. La

délégation venue de Kinshasa est conduite par l'Incident manager national de la riposte à la covid-19 et la maladie à virus, le Pr Steve Ahuka Mundeke. Elle a pour mission d'évaluer la possibilité d'unifier les deux luttes

Le ministre de la santé, le Dr Eteni Longondo dans le contexte, où il n'y a pas assez de moyens tout en laissant la liberté à l'Incident manager provincial de cette riposte de continuer son travail jusqu'à la fin de ces épidémies et en respectant l'approche des zones de santé avec l'appui national. Cette mission devra aussi contribuer au renforcement des liens entre les commissions nationales et provinciales en termes d'échanges et des stratégies.

Le Dr Eteni Longondo a ensuite présidé au gouvernorat de la province de l'Equateur la réunion du Comité pro vinciale de coordination en présence de plusieurs personnalités de cette province, notamment le gouverneur et ses ministres, le chef de Division provinciale de la santé, quelques députés provinciaux de Bolomba. Cette troisième réunion a tourné autour des mêmes points que la première réunion, mais avec une forte insistance sur la problématique de la paie des agents de la réponse à la maladie à virus Ebola.

Blandine Lusimana



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en UN CLIC!

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



MUSIQUE

Durand LG signe "Jalousie"

Le single de l'artiste Durand LG «Jalousie» est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement en version audio et vidéo depuis le début du mois d'octobre.

"Jalousie" est une chanson évocatrice. Elle parle de l'histoire d'un couple qui s'aimait beaucoup, malheureusement au fil du temps l'amour a commencé à connaître des épines et la jalousie s'est installée.

De son vrai nom Pierre Durand Kombo Mabiala, «Durand LG» est un artiste musicien, chanteur compositeur et danseur né puisque c'est à l'âge de 7 ans qu'il a commencé à s'intéresser à cet art, à travers la danse dans les rues et les fêtes. C'est finalement à l'âge de 16 ans qu'il embrasse véritablement la carrière musicale.

En 2013, il intègre le groupe de danse congolais R Crazy junior et se montre en public avant de créer son groupe de danse «R boys» dont il est le leader. Finalement, c'est en 2014 que ce jeune artiste débute sa carrière solo en tant que chanteur compositeur, danseur et enregistre pour la première fois le titre "Follow me".

Il rassemble, une année après, plusieurs artistes parmi lesquels Swagg Milly, Deo, Van, Kelly, Yan, Jojo et Rudy avec lesquels il fonde le groupe « Jeunes premiers».



« Aujourd'hui je me suis mis à fond. J'ai fait de la musique mon véritable gagne-pain. Je veux que le monde entier sache qu'il y a des talents en Afrique en général et au Congo en particulier. D'où mon combat demeure celui de contribuer à l'épanouissement de la musique congolaise », a déclaré l'artiste.

Durand LG ne passe plus ina-

L'artiste musicien Durand LG (crédit photo/DR)
perçu dans la ville. Sa coiffure
singulière sinon hilarante fait
de lui un artiste très visible.
« Au début, cette coiffure c'était
juste pour faire style afro, mais
vu qu'elle commençait à faire
du buzz, ce qui est souvent positif pour un artiste, mon staff a
pensé qu'il fallait que je la garde.
Au fil du temps, elle est devenue
mon style », explique-t-il.

Bruno Okokana

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Les demi-finales débutent ce samedi

Après plusieurs reports dus à la pandémie de coronavirus, les demi-finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération vont se jouer ce week-end. Le Wydad(Maroc) affronte Al Ahly (Egypte) et Raja Casablanca(Maroc) va défier Zamalek (Egypte) pour la Ligue des champions. Pour le compte de la Coupe de la confédération les affiches prévoient Pyramids (Egypte)-Horoya (Guinée) ainsi que la confrontation entre deux clubs marocains Hassania Agadir-RS Berkan.

En Ligue des champions CAF, le suspense sera au rendez-vous du fait que cette étape de la compétition qui a été suspendue en mars dernier met aux prises deux clubs égyptiens face à deux autres du Maroc. Un véritable double derby du Maghreb qui mérite d'être suivi avec beaucoup d'attention d'autant plus que les précédentes confrontations entre le Wydad Athletic Club et Al Ahly Sporting Club puis Le Zamalek Sporting Club contre le Raja Club Athletic ont toujours réservé des fins alléchantes.

Sur les huit rencontres ayant opposé Wydad Casablanca à Al Ahly, les statistiques présentent quatre matchs nuls contre deux victoires de part et d'autre. Le tableau des confrontations de l'autre derby tourne en faveur du Zamalek qui compte deux victoires contre un match nul mais les deux équipes marquent souvent malgré le score.

Dans cette compétition des clubs, considérée comme la plus prestigieuse, le Raja Casablanca qui l'a déjà remportée à trois reprises (1989, 1997 et 1999) devrait élever son niveau devant le quintuple champion d'Afrique (1984,1986,1993,1996 puis 2002) le club égyptien du Zamalek. Le Wydad Casablanca, vainqueur de cette compétition lors des éditions 1992 et 2017, affrontera la formation égyptienne, Al-Ahly, le club le plus titré d'Afrique avec huit Ligue des champions (1982,1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012 et 2013). Ces matchs aller demi-finales de la Ligue des champions seront disputés les 17 et 18 octobre au Maroc. Les retours interviendront à partir du 23 et 24 octobre, en Egypte.

S'agissant de la Coupe de la Confédération, la demi-finale entre les deux clubs marocains Hassania US Agadir et RS Berkane se tiendra le 19 octobre, tandis que le club égyptien Pyramids sera aux prises aux Guinéens d'Horoya le 20. La finale est prévue le 25 octobre.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 4e journée, 3e division Match reporté entre Oxford United et Crewe Alexandra. Un co-équipier d'Offrande Zanzala a été test positif au Co-

Ecosse, 2e journée, phase de groupes de la Coupe de la Ligue

Sans le groupe pro, dont Clevid Dikamona, mis à l'isolement depuis le 3 octobre, Kilmarnock recevait Dunfermline. Mais les jeunes du club coulent à domicile (0-3).

France, 10e journée, 3e division

De retour de sélection, Durel Avounou était titularisé lors du déplacement à Concarneau. Mais n'a pu empêcher la défaite du Mans en Bretagne (1-3).

Les matches de Boulogne-sur-Mer (Moussaki et Odzoumo) et de Cholet (Dembi), prévus chez le SC Lyon et à Laval, ont été reportés pour cause de cas de Covid-19.

Russie, 15e journée, 2e division

Privé d'Erving Botaka-Yobama, suspendu, pour la réception du leader, le Veles Moscou s'incline 1-3 face au Nizhny Novgorod (1-3). Neuvième, le Veles est désormais relégué à 9 points de son adversaire du jour et à 7 points du podium.

Groupe A

Blois s'incline à Sainte-Geneviève-des-Bois (1-3). Daniel Moutala est entré à la 74e, tandis que Romaric Ngouma était absent.

La réserve de Lorient est tenue en échec par Saint-Malo (1-1). Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe : la veille, le jeune défenseur franco-congolais avait disputé la seconde période du match amical entre Rennes et Lorient (2-0). Sans Morgan Poaty, au placard, la réserve de Guingamp fait match nul à Rouen (1-1).

Groupe B

Sans Wil-Cesair Matimbou, tout juste rentré de sélection, l'ESSG est défaite à domicile face à Bobigny (0-1).

Le match de Lusitanos-Saint-Maur (Enzo Kimbembé) chez la réserve de Metz a été reporté.

Groupe C

Chris Malonga était titulaire lors de la victoire de Martigues sur le FC Goal (3-1)

Fréjus-Saint-Raphaël fait match nul à Aubagne (0-0). Thomas Oualembo, titulaire, a été remplacé à la 67e.

Hyères chute lourdement à Andrézieux (0-5). Sans Jonathan N'Sondé.

Groupe D

Béziers partage les points avec la réserve de Nantes (0-0). Absent du regroupement à Faro, Hugo Konongo était bel et bien titulaire, tandis que Davel Mayela, de retour de blessure, est entré à la 74e. Pas de vainqueur entre Trélissac et Bourges Foot (1-1). Christopher Ibayi est entré à la 68e, tandis que Juvrel Loumingou manquait à l'appel dans le groupe périgourdin. Elvy Passy est entré à la 87e chez les Berruyers.

Bourges 18 corrige Angoulême (5-0). Avec Dorian Samba titulaire, contrairement à Orphang Donga, resté sur le banc.

Le match entre Chamalières (Ngassaki et Bitsamou) et la réserve d'Angers (Mouanga) a été reporté en raison de cas positifs au sein du groupe angevin.

Camille Delourme

Les résultats des sélections africaines

Voici les résultats des ultimes matches de préparation livrées par les équipes africaines durant cette période Fifa. Notons que plusieurs affiches ont été annulées en raison de cas positifs de Covid-19.

Mardi 13 octobre

Algérie – Mexique : 2-2 (1-1)

Buts: Corona (43e) et Lainez (86e) pour le Mexique, Ismaël Bennacer (45e) et Riyad Mahrez (67e) pour

l'Algérie Tunisie – Nigeria : 1-1 (1-1)

Buts: Kelechi Iheanacho (21e) pour le Nigeria, Mohamed Dräger (44e) pour la Tunisie

Maroc – RD Congo : 1-1 (1-0)

Buts : Noussair Mazraoui (45e) pour le Maroc, Yoane Wissa (60e) pour la RDC

Japon – Côte d'Ivoire : 1-0 (0-0) But : Ueda (90e) pour le Japon

Angola – Mozambique : 3-0 (1-0) Buts : Mateus Galiano (45e et 77e) et Gelson Dala (79e) pour l'Angola

Guinée – Gambie, annulé. Handicapé par plusieurs cas de Covid-19, le Syli national de Guinée n'avait que 9 joueurs aptes au coup d'envoi, selon la version officielle. Plusieurs médias évoquent également une grève des joueurs pour dénoncer des arriérés de primes de matches non versés et les mauvaises conditions d'organisation du stage au Portugal.

Sénégal – Mauritanie, annulé en raison de cas de Covid-19 avérés au sein de la délégation mauritanienne. Mali – Iran, annulé pour cas de Covid-19 dans les rangs maliens

Lundi 12 octobre

Togo – Soudan : 1-1 (0-0)

Buts : Gilles Sunu (70e) pour le Togo, non communiqué (93e) pour le Soudan



La RDC de Marcel Tisserand fait match nul au Maroc (FRMfacebook)

Ghana – Qatar : 5-1 (1-1)

Buts : Tarique Fosu (22e), André Ayew (63e et 83e), Samuel Kwame Owusu (65e) et Caleb Ekuan (85e) pour le Ghana, Almoez (44e) pour le Qatar

Dimanche 11 octobre

 $Libye-Comores: 1-2\ (1-0)$

Buts : Ahmed Soilihi (contre son camp, 44e) pour la Libye, Ibrohim Youssouf (70e) et Youssouf Mchangama (90e) pour les Comores

Guinée Bissau – Angola, à Lisbonne, annulé pour non-présentation des tests Covid-19 de la Guinée Bissau

Gabon – Bénin : 0-2 (0-1)

Buts : Cebio Soukou (30e) et Steve Mounié (71e) pour le Bénin

Malawi – Zimbabwe : 0-0

Tanzanie – Burundi : 0-1 (0-0)

But : Saidi Ntibazonkiza (78e) pour le Burundi

Afrique du Sud-Zambie : 1-2 (0-0)

Buts: Keagan Dolly (66e) pour l'Afrique du Sud, Kelvin Kampamba (78e) et Chaniza Zulu (82e) pour la Zambie

C.D.

16 I DERNIÈRE HEURE LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE N° 3849 - jeudi 15 octobre 2020

DIPLOMATIE

Komidor Njimoluh et Jean Baptiste Habyalimana font leurs adieux au président Denis Sassou N'Guesso

Arrivés au terme de leur mission diplomatique en République du Congo, les ambassadeurs du Cameroun Komidor Njimoluh Hamadou et du Rwanda Jean Baptiste Habyalimana ont été reçus tour à tour le 13 octobre par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso.



Komidor Njimoluh Hamadou s'entretenant avec le chef de l'Etat congolais

A l'issue des entretiens, le diplomate camerounais a salué « l'excellence des relations entre son pays et le Congo, matérialisée par l'amitié entre les deux chefs d'Etat Paul Biya et Denis Sassou N'Guesso et à travers un symbole de jumelage des villes de Sangmélima et Owando, une université inter-Etat, le travail et l'effort d'intégration sous-régionale avec le corridor Yaoundé-Brazzaville ».

Il s'est également félicité des efforts consentis par les deux pays à travers la création d'un point de soutien des Congolais et Camerounais pour leur faciliter la tâche par l'ouverture du consulat de Ouesso.

Pour sa part, l'ambassadeur du Rwanda, Jean Baptiste Habyalimana, a estimé que les quatre années passées au Congo ont permis « d'améliorer les relations entre nos deux pays, nos deux chefs d'Etat et la volonté ferme à unir nos deux peuples ».

Il a émis le vœu de voir la mise en œuvre « d'une coopération basée sur les opportunités qui existent au Congo, que nous devons exploiter ensemble pour construire un avenir prospère pour nos deux pays »

Avant de quitter le Congo, les deux ambassadeurs ont été élevés par le président de la République au grade de commandeur dans l'ordre du mérite congolais. Ils ont reçu les insignes des mains du ministre des Affaires étrangères, de la

Coopération, et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Rappelons que Yaoundé et Brazzaville entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération dans divers domaines.

Le Congo et le Rwanda disposent des relations d'amitié et de coopération, vieilles de trente ans. Ils ont redynamisé leurs liens lors de la quatrième grande commission mixte, tenue en 2016 à Kigali au Rwanda. Cette rencontre avait aussi permis d'identifier plusieurs domaines prioritaires de coopération parmi lesquels le transport aérien, l'agriculture, l'élevage, les technologies de l'information et le tourisme.

Yvette Reine Nzaba

L'Unesco renforce sa coopération avec le Congo

Le président de la République Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu, le 14 octobre à Brazzaville, avec la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Audrey Azoulay. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur la coopération entre le Congo et l'agence onusienne dans divers domaines et sur la signature d'un partenariat.



Ainsi, des accords ont été signés dans le domaine de l'éducation à distance, la formation des enseignants, l'innovation technologique. Le chef de l'Etat et la directrice générale de l'Unesco ont également évoqué l'inscription de la rumba congolaise au patrimoine immatériel de l'humanité.

« J'ai eu le plaisir, lors de cette audience que m'a accordée le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso de pouvoir évoquer les champs de la coopération entre l'Unesco et la République du Congo, avec un accent très particulier sur les questions d'éducation, les enjeux liés à la réouverture des écoles, la façon de concilier le retour à l'école pour les élèves et les précautions sanitaires », a déclaré Audrey Azoulay.

Le rôle central des enseignants, la question de l'enseignement supérieur avec les projets de développement de l'université à l'échelle du continent, l'éducation scientifique et celle des filles, ainsi que les questions liées à la culture et aux arts ont aussi été abordés par les deux personnalités.

Portée à la tête de l'Unesco en 2017 pour un mandat de quatre ans, Audrey Azoulay est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris.

La rédaction

AFFAIRES MINEMBWE ET KAREGA

Les indignés se disent prêts à accentuer la pression

Ce mouvement, associé à d'autres mouvements citoyens actifs au pays, promet des actions sur le terrain afin d'amener les autorités congolaises à réaliser leurs différentes promesses faites pour la paix dans l'est du pays.

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo (Miss-RDC) se dit préoccupé par la question de l'annulation de Minembwe comme commune rurale et des sanctions contre l'ambassadeur « négationniste » rwandais, Vincent Karega.

En tant que précurseur dans actions vers l'ambassade du Rwanda en RDC, pour non seulement en exiger la fermeture, mais aussi le départ de l'ambassadeur rwandais pour ses propos discourtois envers les Congolais, les indignés se disent sidérés par la lenteur dans l'exécution des déclarations du gouvernement par son porte-parole et celles du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi au cours de ses différentes sorties



Les membres du Miss-RDC lors d'une activité

médiatiques.

Dans une réaction du 14 octobre, le Miss-RDC promet d'autres manifestations des mouvements citoyens visant à pousser le gouvernement et le chef de l'Etat à rendre effectifs leurs engagements dans le cadre de la recherche de la paix dans l'est du pays. « Très bientôt, les mouvements citoyens se préparent pour faire de nouveaux assauts afin de demander aux autorités congolaises d'éviter la furie de la population qui tient à voir l'insécurité prendre fin dans l'est du pays », a indiqué ce mouvement. Celui-ci a, par ailleurs, regretté que la dernière marche organisée par ces structures ait été violemment réprimée par la police.

Lucien Dianzenza